Face aux communications mensongères de M. Macron et M. Mézard*(voir à la fin du communiqué)

Les 10 enfants hébergés par les personnels du collège depuis le 1er décembre ne passeront pas le réveillon de Noël dehors. D. (6ans), D. (9 ans), N. (14 ans), N. (16ans), N. (19 ans), M. (6 ans), Y.(10 ans), L. (12 ans), E. (15 ans) et O. (20 ans) ne retourneront pas à la rue. Et la solution ne vient pas de la préfecture qui n'applique pas ses lois et ne met pas en place ce que disent le président de la République et un ministre devant la représentation du peuple français. Elle ne vient pas non plus de la métropole, propriétaire d'un logement vide dans le collège. Et elle ne vient pas de la mairie de Vaulx-en-Velin qui se cache derrière sa non-compétence sur ces questions. Non, encore une fois, ce sont les personnels du collège qui pallient la défaillance de l'état et qui peut permettre de continuer à faire croire que la France
est le pays des Droits de l'Homme.

Défaillance de l'État, car une mère de famille seule avec 5 enfants en situation régulière et qui travaille devrait dormir à la rue.
Défaillance de l'État car une famille qui a déposé une demande d'asile en France est contrainte de dormir à la rue. On est bien loin des discours des politiques qui se vantent de la tradition d'accueil de notre pays. Défaillance de l'État car la loi française précise que l'hébergement d'urgence est inconditionnel (avoir des papiers ou non, travailler ou non) et qu'on ne peut laisser dormir des enfants dans la rue.

Défaillance voire cynisme des collectivités territoriales avec M. Kimelfeld qui fait appeler son secrétariat pour s'excuser de son absence au barbecue de solidarité organisé devant le collège le 1er jour de l'hiver, mais qui oublie la raison principale de son invitation : combien de temps laissera-t-il un logement neuf, vide, chauffé au sein du collège en sachant que des enfants dorment dehors ?

Et pourtant jeudi 21 décembre (1er jour de l'hiver, à 18h), plus de 200 personnes ont participé à la manifestation organisée par les personnels, aux cris de « Pas d'enfants à la rue, Réquisition des logements vides ! » ou encore « Un Toit, c'est un droit ! ». Cette manifestation dans les rues de Vaulx-en-Velin a été soutenue et applaudie par la population. Mais non, la préfecture refuse de recevoir les personnels du collège pour qu'ils présentent la situation des familles. La préfecture, par son attitude, renforce encore le sentiment d'une zone de relégation, dont personne ne se préoccupe. On lit au fronton des mairies des termes comme fraternité ou égalité, mais il est plus que temps que l'État et les différentes collectivités les appliquent dans leurs actions.

Sur l'agglomération, des solutions de logement extrêmement nombreuses existent, mais il manque la volonté politique de régler ces problèmes. Les personnes qui ont réquisitionné un immense lieu rue Baudin, et accueillent des réfugiés, pallient les carences de l'État. Ils prouvent par le fait que notre métropole peut très largement accueillir les quelques centaines de personnes qui dorment dans les rues.

Ce président et ses ministres pensent-ils qu'ils peuvent se contenter de grandes déclarations d'intention ? Ils parlent de changement, de la fin d'un vieux monde : on est donc passé à l'ère de la communication, mais uniquement de la communication. Avant, quand un ministre déclarait qu'on pouvait effectuer des réquisitions (ce qu'a fait Agnès Buzyn, ministre de la santé début décembre), alors que l'État se refuse à le faire, elle s'excusait, disait s'être mal exprimée. Non, là, plus rien, on peut mentir à l'assemblée nationale et raconter n'importe quoi.

*Les mensonges

« La première bataille c’est de loger tout le monde dignement. Je ne veux plus, d’ici la fin de l’année, avoir des femmes et des hommes dans les rues (…) Je veux partout des hébergements d’urgence ».
Emmanuel Macron, Orléans, 27 juillet 2017.
« Aucune famille, aucun gamin, aucun jeune dehors. Ce sont les instructions données aux préfets ».
M. Mézard (ministre de la cohésion des territoires), Assemblée nationale 5 décembre 2017. !